



ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°1

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Samedi 06 Novembre 2021
Hôtel Novotel Paris Centre Tour Eiffel
61 Quai de Grenelle – 75015 PARIS

Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

I. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 1 021

Nombre de voix composant l'Assemblée : 13 900

Quorum pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Nombre de clubs : 341

- Nombre de voix : 4 634

Nombre de clubs présents et représentés : 443

Nombre de voix présentes et représentées : 9 490

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 985

Nombre de licences dans les clubs composant l'Assemblée : 240 281

Chiffre arrêté au 30 Juin 2021

Nombre de voix composant l'Assemblée : 12 032

Quorum Assemblée Ordinaire :

* 329 clubs

* 4 011 voix

Quorum Assemblée Extraordinaire :

* 494 clubs

* 6 017 voix

A l'ouverture de l'Assemblée, 330 clubs (soit 33,50% des clubs composant l'Assemblée) représentant 6 496 voix (soit 53,99% des voix composant l'Assemblée) sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée Ordinaire peut valablement délibérer.

Après l'ouverture de l'Assemblée, le nombre de clubs présents ou représentés a évolué au gré de l'arrivée de Délégués de Clubs ; il est ainsi relevé que 343 clubs (soit 34,82% des clubs composant l'Assemblée) représentant 6 745 voix (soit 56,06% des voix composant l'Assemblée), étaient finalement présents ou représentés.

II. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA L.P.I.F.F.

Tout d'abord, j'aimerais que l'on s'associe ensemble à une minute de silence, en mémoire de nos jeunes et moins jeunes licenciés, qui nous ont quittés la saison passée. Je vous demanderais de vous lever et d'observer ce moment de partage. [...] Merci.

J'aimerais vous dire à quel point je suis content de vous retrouver. Cela fait deux ans, que nous échangeons par WhatsApp, par visio, par SMS ; ce sont des centaines de réunions totalement dématérialisées que nous avons faites. Par conséquent, à un moment donné, nous avons des relations dématérialisées. Or, le football a besoin de cette proximité et de ces échanges qui sont les nôtres.

Nous sommes – je l'ai toujours dit – souvent adversaires sur le terrain, mais nous sommes toujours partenaires, parce que jouer tout seul sur un terrain de foot, cela n'existe pas. Il faut toujours un adversaire qui est en fait le partenaire du moment.

Je suis très content de vous retrouver, d'échanger avec vous.

Je n'ai pas pu aller à toutes les Assemblées Générales des Districts, compte tenu de mon agenda. J'ai pu me rendre à celle du VAL DE MARNE, ce dont j'ai été très content. Cela faisait longtemps. J'ai été très content, Denis, d'être passé dans ce département qui recèle de nombreux talents.

Tout à l'heure, Ahmed, Valérie et l'ensemble des membres du Comité de Direction qui se présenteront à vous pour vous présenter le bilan d'activité et le rapport financier, nous donneront un détail de l'action qui a été la nôtre pendant cette période « d'année Covid ». Alors, vous pouvez vous dire : « Il n'y a pas eu de matchs, donc il n'y a pas de bilan. ».

Vous le verrez, il y a un vrai bilan parce que la Ligue n'a pas arrêté. La Ligue et ses Districts n'ont pas arrêté. Au contraire, les cadres de la Ligue – toute l'équipe de la Ligue, les collaboratrices et collaborateurs, les cadres et directeurs autour de Sophie qui ont organisé cette Assemblée Générale – ont été présents toute l'année, malgré les difficultés de tout ordre que vous avez vous-mêmes vécues individuellement. J'aimerais les remercier, les féliciter, et j'aimerais que vous les applaudissiez pour cette année qui n'a pas été simple.
[Applaudissements]

Cette épidémie qui nous est tombée dessus n'a pas touché que l'Île-de-France, vous l'avez bien compris.

Une épidémie qui a créé un bouleversement à la fois social, économique, et de tout ordre au niveau mondial.

Une épidémie qui perturbe aussi les dotations Nike, votées par la Fédération, en bousculant les approvisionnements. Ceci est un exemple pour souligner que le Covid a aussi des impacts indirects.

J'aimerais aussi remercier l'ensemble des partenaires qui soutiennent l'action de la Ligue :

. La REGION ILE-DE-FRANCE, avec Valérie PECRESSE et Patrick KARAM,

. Le CREDIT MUTUEL,

. GENERALI SPORTS qui est aujourd'hui présent avec son Président.

Il y a un stand « GENERALI » ; il serait bienvenu que vous alliez échanger avec lui.

Je le remercie d'être partenaire de la Ligue, ce qui nous a permis de maintenir au plus bas les tarifs d'assurance licence, mais avec une couverture d'assurance beaucoup plus élargie, beaucoup plus solide.

Je veux évidemment remercier l'ensemble des Présidents de District qui sont là.

Deux sont à la tribune, Philippe COLLOT et François CHARRASSE qui sont Vice-présidents de la Ligue.

Je remercie bien sûr les autres Présidents de District : Nasser, Claude, Jean-Pierre, Denis et Philippe SURMON, le premier Président du District PARISIEN. C'est ta première Assemblée Générale, nous allons t'aider, t'accompagner.

En tout cas, je veux les remercier du travail qu'ils mènent avec nous, parce qu'une politique régionale ne peut se concevoir sans l'écoute et la participation des territoires, et notamment des départements.

Je veux aussi remercier les membres du Comité qui sont là et qui nous accompagnent dans l'équipe de la Ligue :

. Philippe COUCHOUX, Secrétaire Général adjoint mais aussi aujourd'hui le nouveau Président de la Commission Fédérale Futsal,

. Christine AUBERE, élue dans le Collège des autres acteurs du Football Amateur,

. Marie-Christine TERRONI, Présidente de la section féminine du PARIS FC et membre du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur,

. Ghislaine KERRAD, notre docteure,

. Claude DEVILLE-CAVELLIN, Président du District de l'ESSONNE ; j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec toi, tu le sais. Le travail que tu organises dans l'Essonne est juste superbe.

Je remercie aussi la présence – vous les verrez tout à l'heure – de nos « hauts cadres », qui n'appartiennent pas à la Ligue : Monsieur BRACIEUX, notre Commissaire aux Comptes, et Monsieur DELZAIVE, notre expert-comptable, qui viendront tout à l'heure vous présenter les Comptes de la Ligue.

Pour la première fois à la tribune, il y a Joëlle MONLOUIS, notre Vice-présidente, aux côtés de Valérie COLIN, la Trésorière générale qui est devenue une star, et d'Ahmed évidemment que l'on ne présente plus.

Ce fut donc une année compliquée, une année difficile, mais aussi une année pleine d'enseignements pour nous parce que cela nous a obligé à repenser notre manière de fonctionner. Ce qui s'est passé dans le cadre du Covid doit nous faire réfléchir.

En ce qui concerne la Ligue, cela nous a obligé à penser différemment le Football.

Prenons l'exemple du futsal, qui a été réduit à l'inactivité. A un moment donné, il faut vraiment se poser la question de savoir comment on doit vivre le Football demain face à des événements comme celui que nous avons traversé et qui malheureusement se poursuit. Je ne crois absolument pas qu'il s'agisse d'épisodes, je pense que cela reviendra malheureusement.

Cela nous oblige donc à repenser le Football, les compétitions.

Cela nous a permis aussi de réfléchir aux nouvelles compétitions ; Ali MOUCER, notre Directeur Technique, en parlera.

Cela nous a permis de vous proposer d'autres modèles de compétitions ou de nouvelles compétitions.

Cela fait beaucoup de compétitions en Île-de-France ; notre Ligue est celle qui propose le plus de pratiques et de compétitions. Mais il nous semblait important que chaque génération, chaque jeune ait un championnat, d'autant que nous avons les talents et le nombre de licenciés pour le permettre.

Il n'y a pas pour autant d'obligation de créer demain une équipe de U17 ou de U20. Nous sommes toutefois obligés de proposer à des jeunes une pratique et une compétition, même si chaque club ne peut pas inscrire une équipe. Nous ne pouvons pas dire : « On a 120 équipes prêtes à jouer en U20, mais on ne fait pas de Championnat ». Nous disons plutôt : « Tout le monde n'est pas là, ce n'est pas grave ; quoi qu'il en soit, pour les 120 équipes, pour les quelques milliers de jeunes de 19-20 ans, ils auront la possibilité de faire un Championnat ». C'est ce qui s'est passé.

Demain vous aurez un championnat U11, vous aurez un championnat U14, vous aurez un championnat U15. Parce que nous sommes la Ligue qui se doit d'être la première ; nous le sommes en nombre de licenciés, ce qui provoque nécessairement plus d'équipes.

J'associe évidemment les Districts à la Ligue. Nous ne pouvons pas faire sans les territoires d'Île-de-France.

Cela est important parce que c'est ce qui crée la dynamique dans les clubs.

Vous avez un projet club, la Ligue y est attentive, essaye de faire une synthèse. En face de ça, avec le Collège des Présidents de Clubs, nous essayons d'échanger sur le Club de demain. C'est la grande réflexion au niveau fédéral.

Tout ce qui s'est passé avec MEDIAPRO, avec le Covid, a bouleversé totalement le Football ; des clubs professionnels sont en grande difficulté.

Nous nous dirigeons vers une réduction du nombre de clubs en Ligue 1 et en Ligue 2. Forcément, il y a un impact au niveau national, mais aussi au niveau régional. L'aide, qui est normalement dévolue dans le cadre de la relation contractuelle avec la Ligue de Football Professionnelle, va être réduite. Cela aura nécessairement un impact sur le football amateur puisque cet argent est destiné aux Ligues et aux Districts entre autres.

Cependant, nous – vous le verrez lors de la présentation des Comptes, et vous l'avez vu dans les documents que vous avez reçus –, nous avons un genre d'amortisseur. Mais certaines Ligues, certains de mes collègues, sont en souffrance aujourd'hui. Parce qu'ils n'ont pas su faire un peu comme la cigale et la fourmi, ils n'ont pas su, à un moment donné, faire attention à l'avenir.

Je rappelais simplement qu'il y aurait un impact sur les championnats, sur le foot amateur.

Nous y travaillons à la Fédération, dans le cadre du projet devenu le plan d'action fédéral et intitulé « Performance 2024 » ; il y a 16 groupes de travail, quatre thèmes pour quatre groupes. J'ai l'honneur et la responsabilité d'animer le thème « Optimiser la performance sportive » ; cela touche à beaucoup de choses.

En premier lieu, la haute performance : les centres de formation, réfléchir aux nouveaux championnats, la pyramide des championnats nationaux.

Entre autres, je parle de ceux qui sont les plus connus. Mais nous parlons aussi des diplômés, de la formation, du nouveau BMF.

Il est intéressant de pouvoir participer à des choses qui vont avoir un impact sur la vie sportive et footballistique de l'ensemble des régions de France.

Comme je l'ai fait dans le District de la SEINE-SAINT-DENIS, comme je l'ai fait à la Ligue de Paris, je continue à être ce que je suis, tel que je suis, à porter les valeurs qui sont les miennes, dans ces instances. Ce n'est pas facile. Ce n'est pas facile, parce que quand vous venez du

terrain, et que vous êtes tout le temps sur le terrain, votre expérience est la seule que vous ayez. Expérience que vous avez partagée avec d'autres. Vous la mettez sur la table. Ce n'est pas évident parce que le système fédéral, ce n'est pas qu'une personne. Il y a des collaborateurs, en place depuis de nombreuses années, qui n'ont pas toujours eu l'habitude de travailler avec des élus. Cette collaboration est donc une nouveauté. Je suis content d'avoir proposé – Noël LE GRAËT l'a complètement validé – que tous les groupes de travail soient co-pilotés par un élu et un salarié de la Fédération. C'est plutôt une bonne nouvelle.

Marie TERRONI est aussi sur un groupe de travail avec Jean-Michel AULAS, et notamment sur le football féminin qui est un sujet important.

Cela ne paraît pas grand-chose, je peux vous assurer que c'est un vrai bouleversement. Il est vrai que l'on entend beaucoup de choses, ou que l'on lit beaucoup de choses dans les journaux. Très sincèrement, je m'occupe du terrain, je m'occupe de ce qui se passe, ce que l'on peut faire pour les clubs.

Pour le reste, il y a des gens qui doivent gérer ce genre de choses, ils doivent prendre les bonnes décisions. Il est évident qu'il y a une limite à tout. Et nous serons vigilants à ce sujet.

Donc, presque tous les Présidents de Ligues et un certain nombre de Présidents de Districts participent à ce plan d'actions « Performance 2024 », ce qui est rassurant. Vous avez des élus de territoires, que vous avez élus, qui réfléchissent, travaillent, proposent dans le cadre d'un groupe de travail. Cela est rassurant pour l'avenir. Je ne dis pas que tout sera bon. Mais beaucoup de choses qui vont venir du terrain. C'est une bonne chose.

Je ne vais pas davantage creuser ce point-là, mais nous aurons l'occasion d'échanger, que ce soit dans le cadre de nos relations au Comité Directeur, ou avec le Collège ou encore le Conseil Consultatif de la Jeunesse. Je souhaite faire participer un maximum de gens à la réflexion. Nous ne détenons pas la science infuse, la vérité absolue – il n'y en a pas dans le foot, vous le savez bien.

Une nouvelle fois, je veux vous dire combien vous êtes importants pour nous, que vous êtes omniprésents dans notre quotidien. Il n'est pas possible de faire autrement. Ceux qui font autrement s'éloignent rapidement des réalités. Quand on s'éloigne des réalités, nous ne sommes plus loin d'être dématérialisés !

J'ai beaucoup d'affection pour l'ensemble des gens qui font le foot, même ceux qui, à un moment donné, ont pensé que nous n'étions peut-être pas les meilleurs pour continuer. C'est bien que des gens pensent autrement. Simplement, il faut apporter de l'argumentaire.

De mon point de vue, travailler avec des gens pas totalement en phase avec nous, c'est positif parce que cela nous apporte, cela nous oblige aussi à réfléchir, mais il faut être objectif.

Aujourd'hui, tout cela est terminé. Maintenant, nous avançons.

Nous avons une saison qui s'avance devant nous, qui je l'espère va nous conduire au bout. Nous ferons tout pour. Je sais que l'on peut compter sur vous.

Je l'ai dit tout à l'heure, Valérie, Ahmed, et Ali vont vous présenter les actions et les bilans sportifs, le rapport moral et financier ; soyez attentifs ! Il est important de les lire pour comprendre, et ensuite pour échanger. Donc soyez attentifs à ce qui vous est présenté.

Merci encore d'être là ce matin, je sais que ce n'est pas facile ; il y en a parmi vous qui viennent de loin.

Merci d'être là.

Merci pour ce que vous faites dans vos clubs ; je vous l'ai dit, vous êtes les cellules du foot. Ne vous laissez pas embrigader par des grands penseurs du foot. Vous faites le foot. Nous ne faisons que porter et mettre en lumière, mettre en symphonie ce que vous réalisez.

Du fond du cœur, merci pour ce que vous êtes et merci pour ce que vous faites là où vous êtes.

Merci à vous.

[Applaudissements]

Le Président donne ensuite la parole à M. Geoffrey DE BARBEYRAC, Président de GENERALI SPORTS.

Intervention de M. Geoffrey DE BARBEYRAC

Merci Président, merci à tous.

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui.

Ce nouveau partenariat avec la Ligue est arrivé dans un moment exceptionnel. Les conditions ont fait que nous nous sommes rencontrés physiquement une fois avant aujourd'hui. J'ai beaucoup de confiance dans ce partenariat, c'est une vraie chance d'être à vos côtés.

Generali est un groupe d'assurances qui aime le sport, cela ne fait pas de doute. C'est un groupe qui aime de plus en plus le sport en France, depuis quelques années. Pouvoir être, aujourd'hui, aux côtés de la Ligue, des licenciés et de vous, les Clubs, en est la démonstration.

C'est quelque chose que nous avons construit dans la durée avec les Ligues de Normandie et de Bretagne notamment, depuis de très nombreuses années. C'est toute l'ambition que je me donne à vos côtés. Construire quelque chose de durable, auprès des élus, auprès du Président. Construire quelque chose de moderne parce que le monde qui nous entoure est très compliqué. Il nous faut donc être agile, au quotidien, dans nos échanges, dans le digital, dans ce que l'on appelle aussi le « phygital », en faisant montre de beaucoup de proximité auprès des clubs.

Je suis dans le monde de l'assurance depuis maintenant 16 ans. Les assureurs se sont éloignés des gens, pour de multiples raisons. Je crois profondément qu'aujourd'hui, ils doivent se rapprocher de leurs clients, nos partenaires. Dans le monde du sport, il nous faut vivre une même passion. J'y suis attaché et Generali Sports est une structure qui l'a démontré depuis 25 ans dans le monde de l'équitation. Nous sommes proches des dirigeants des clubs d'équitation. Je veux être proche de vous, je veux que mes équipes soient proches de vous. La proximité et la prévention sont les choses les plus importantes.

Le Président parlait de valeurs ; je suis moi-même très attaché aux valeurs humaines. Je pense que cela est très important. Le foot, c'est de l'humain. Mes enfants jouent au foot, je les emmène tous les samedis sur les terrains. J'essaye, comme vous, d'alterner avec mon épouse pour se partager ces moments.

Rencontrer tous ces gens qui, quotidiennement, donnent de leur temps libre : c'est quelque chose que l'on inculque au niveau des équipes. J'ai des conseillers d'assurances, qui sont des conseillers techniques, mais qui doivent d'abord et avant tout vous comprendre et aimer votre passion. C'est très important.

Je suis ravi de ce partenariat. Il a un caractère social et sportif. Je crois que l'assureur doit être présent dans les moments difficiles. Il doit aussi être présent dans les moments plus faciles. C'est ce qui permet à un partenariat de durer, et c'est ce que j'envisage avec vous.

Un grand merci pour votre accueil, et j'espère que nous ferons de très belles choses avec vous durant de très nombreuses années. C'est mon souhait le plus sincère.

Merci à tous.

[Applaudissements]

III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05.01.2021

Après avoir entendu les explications de Mme Sophie GERMAIN quant aux modalités du vote par boîtier électronique, les Délégués de clubs sont invités à s'exprimer sur un vote test afin de s'assurer du bon fonctionnement des boîtiers.

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 Janvier 2021.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 Janvier 2021 a été publié sur le site Internet de la Ligue (paris-idf.fff.fr) le 14 Septembre 2021 et envoyé sur la messagerie officielle des clubs franciliens le 15 Septembre 2021. Aucune observation n'a été formulée.

Il est également précisé que des isolements sont présents dans la salle d'Assemblée.

. Vote n°1 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05.01.2021

Nombre de voix exprimées : 6 616 voix

Nombre de « POUR » : 6 343 voix (soit 95,87% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 273 voix (soit 4,13% des voix exprimées)

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05.01.2021 est approuvé.

IV. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2020-2021

Intervention de M. Ahmed BOUAJAJ, Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous.

C'est avec une joie non-dissimulée que j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport moral, en étant tous physiquement présents pour cette Assemblée.

Après une saison 2019-2020 mouvementée, la saison 2020-2021 a, elle aussi, été marquée par la pandémie. La succession de décisions gouvernementales, ainsi que les différentes obligations données pour la pratique du sport, nous ont amenés à ne pas aller au bout de la saison. L'activité football a cessé.

L'arrêt de la pratique a eu un impact fort sur le nombre de licenciés puisque nous sommes revenus au stade de la saison 2013-2014, à hauteur de 243 117 licenciés.

Pour revenir à la saison 2020-2021, il est difficile de vous en faire un compte-rendu tant cette saison a été compliquée. Toutefois, même si la pratique a été stoppée, la Ligue n'a pas cessé de travailler. Tous les services ont maintenu leur présence, ont continué de vous accompagner. La seule exception à relever est l'impossibilité de vous recevoir physiquement pour des raisons sanitaires. Comme vous avez pu le lire, la grande majorité des services –

sauf celui des compétitions – a continué à se regrouper, à échanger avec vous, via les visio. Et surtout, ils ont continué d'être à votre écoute.

L'activité de formation, elle, a été maintenue, en respectant les directives du Gouvernement et de la Fédération.

Les saisons 2019-2020 et 2020-2021 ont été deux saisons où la formation a battu son plein. Je laisserai notre Directeur Technique Régional, Ali MOUCER, vous en parler plus en détails, ainsi que notre Conseiller Technique en Arbitrage, Eric POULAT, vous faire un point sur la formation des arbitres.

Comme je vous le disais, si la pandémie a engendré l'arrêt des compétitions, elle n'a pas arrêté le travail au sein de notre Ligue, particulièrement les travaux menés par nos élus. En effet, le Comité de Direction, sortant et réélu, tout en gérant les conséquences de la crise sanitaire sur son activité, s'est attaché à poursuivre sa réflexion au service d'une politique sportive toujours plus dynamique et attractive.

Cela nous a conduits à proposer les évolutions suivantes de notre offre de pratique :

- . Création des Championnats U15 Féminin et U18 Féminin à 11,
- . Création d'une Coupe Paris Île-de-France Futsal Féminin,
- . Evolution du Championnat Régional U17 sous la forme d'un vrai championnat,
- . Organisation de la deuxième édition de la Draft Efoot,
- . Création d'un pôle « Promotion et Développement » au sein de la Commission Régionale Football d'Entreprise et Critérium pour préparer l'avenir.

Dans ce contexte de crise sanitaire que nous avons traversée, la Ligue se devait d'être présente auprès de ses clubs, comme elle l'a toujours été depuis 2013, par un accompagnement spécifique et adapté à cette situation sans précédent.

Lors des septième et huitième tours de la Coupe de France, la Ligue a ainsi mis en place un dispositif spécifique, via le service des compétitions et la Commission Régionale de Prévention, Médiation, Education, pour accompagner nos clubs dans cette compétition.

Cet accompagnement s'est traduit par :

- . L'octroi d'une subvention de 500 € par club,
- . La mise en place de deux délégués pris en charge par la Ligue pour chaque rencontre,
- . La mise en place d'un centre de dépistage, au sein de la Ligue, afin que nos arbitres et délégués puissent faire leur test PCR.

Dès le mois de Décembre 2020, la Ligue a créé un nouveau service juridique gratuit, « Assistance Clubs », au service des clubs. Elle a ainsi proposé un accompagnement par un cabinet spécialisé sur les problématiques rencontrées par nos clubs, notamment d'ordre fiscal. Il en ressort que 28 rendez-vous ont été pris cette saison.

J'en profite pour vous rappeler qu'il vous suffit de contacter l'assistante de direction afin de prendre rendez-vous.

Nous avons parlé de décisions solidaires pour les aides Covid exceptionnelles. Je laisserai le soin à notre Trésorière Générale, Valérie COLIN, de vous présenter toutes ces aides.

La saison 2020-2021 a aussi été celle de la création du District PARISIEN.

La Ligue a accompagné le District et ses élus dans les différentes étapes de mise en route du District.

La cellule Covid que nous avons mise en place est très importante, car elle a permis à tous nos clubs d'avoir des réponses concrètes aux problématiques rencontrées dans la mise en place des protocoles sanitaires qui nous ont été imposés.

Enfin, malgré les conditions dégradées, nous avons pu reprendre les remises des dotations dans le cadre des opérations « Solidarité Club », « Top Futsal » et « Foot Féminin, c'est déjà un but ».

Pour finir la saison sur une note plus joyeuse, nous avons pu organiser en plein air, au CAMPUS Morfondé, un grand évènement rassemblant tous les bénévoles de la Ligue, les élus de la Ligue et des Districts, ainsi que nos collaborateurs.

Je vous remercie pour votre écoute.

[Applaudissements]

La parole est ensuite donnée à Ali MOUCER, Directeur Technique Régional de la Ligue en vue d'une présentation du bilan de l'activité technique sur la saison écoulée.

Intervention d'Ali MOUCER

Bonjour à toutes et tous.

L'activité de la Ligue concernant le calendrier technique a été quelque peu chamboulée. Pour autant, l'activité a été importante – comme évoqué par le Secrétaire général – concernant la formation.

En effet, la Fédération a décidé de nous permettre de mettre en place les Certificats Fédéraux, ce qui n'avait pas été le cas la saison dernière. Il a fallu, de la part des équipes menées par Romuald HAMON, beaucoup de réactivité. Il a fallu reconstruire, redéfinir les contenus de formation pour qu'ils puissent être délivrés en visioconférence. Il a également fallu créer un module de formation qui a été proposé à l'ensemble des formateurs de la Ligue, tout en ajustant les process pour les services administratifs afin d'assurer conseil et suivi. 229 modules ont ainsi été proposés en visio.

Concernant les formations professionnelles, nous sommes restés sur le modèle de la saison passée, à savoir des formats hybrides avec des éléments théoriques en visio et une partie pédagogie pratique en présentiel, sur les installations de Morfondé, tous les après-midis. Sur 7 promotions, nous réunissons 173 stagiaires sur le BMF, et nous comptons 3 promotions BEF, comme lors de la saison précédente.

Je tiens également à vous dire que, cette saison, nous avons lancé la formation du BMF en apprentissage, laquelle s'est avérée être une réussite puisque 64 jeunes se sont inscrits dans ce parcours.

Concernant le bilan de l'IR2F, vous pourrez retrouver l'ensemble des données relatives à cette activité sur les documents qui vous ont été envoyés dans le cadre de cette Assemblée.

L'autre dossier pour lequel l'activité a été soutenue est celui du développement des pratiques et de l'aide à la structuration des clubs, avec en finalité l'attribution des Labels Fédéraux.

A ce jour, nous avons attribué 384 Labels à 256 clubs (128 clubs en ayant obtenu deux). Je précise également que l'an dernier, il n'y en avait que 203. C'est donc une hausse de près de 90% du nombre de Labels attribués.

Cela a été l'activité première des CT-DAP des Districts, sous la directive de Céline LAPERTOT pour le Label Féminin et le Label Jeunes, et Michel DROUILHAT pour le Label Futsal.

Je rappelle que vous avez jusqu'au 15 Décembre pour déposer, via Footclubs, vos dossiers pour la campagne de cette saison. Je vous invite à les déposer, même s'ils sont incomplets, de telle sorte qu'ils soient pris en compte.

Sur les pratiques, la DTN souhaite mener deux expérimentations sur l'ensemble du territoire :
. La première concerne la catégorie U6-U7, pour laquelle la DTN souhaite définir une organisation précise autour de cette catégorie.

Sur la Ligue, ces expérimentations seront menées sur les Districts de l'ESSONNE et de la SEINE-SAINT-DENIS.

. La deuxième concerne la catégorie U13, avec toujours la volonté de la DTN de se positionner sur la forme de pratique pour cette catégorie.

Notre Ligue - vous le savez - s'est questionnée depuis de nombreuses années sur cette pratique des U13 puisqu'une offre régionale a été proposée. Il y a deux saisons maintenant, à la suite de la modification des catégories permettant aux U13 d'évoluer avec les U14 en foot à 11, nous avons dû réagir rapidement pour permettre et proposer une offre U11, expérimentale, qui n'a malheureusement pas été à son terme. Nous souhaitons, dès cette fin de saison, en tirer toutes les conclusions tout en s'appuyant sur l'expérimentation que nous mènerons au niveau de la Ligue pour les U13 en collaboration avec l'INF de Clairefontaine pour vous proposer ensuite une offre pour les U13 qui soit cohérente, et qui répondra – j'en suis certain – à vos attentes.

Le Club de demain, le Président en a parlé précédemment. Il est obligatoire de prendre en considération les attentes différentes de nos licenciés, peut-être en proposant autre chose que l'offre compétitive - souvent unique – qui existe actuellement. Ce football loisir est divers et varié. Aujourd'hui, la Ligue et les Districts proposent une offre sur laquelle vous pouvez engager des équipes. Pour autant, sachez-le, les Conseillers Techniques sont tout à fait disposés et disponibles pour venir vous rencontrer et vous accompagner dans la création d'une Section Loisirs au sein de votre club.

Le dernier dossier pour lequel l'activité a été extrêmement réduite, est celui de nos opérations d'observation, de détection et de sélection des jeunes talents.

Pour autant, nous avons pu – avec les U16 – mettre en place un inter-Districts en Octobre, avant que l'activité ne s'arrête. Comme chaque année, nous avons ainsi pu proposer une liste à la Fédération, et 13 des joueurs identifiés ont rejoint l'Equipe de France U17 cette saison. Ils ont disputé un match en Espagne en Septembre, ainsi que le tour qualificatif pour le Championnat d'Europe U17 en Grèce, la semaine dernière.

Pour les U15, en revanche, l'activité a été arrêtée. Il a donc fallu attendre la dérogation ministérielle qui a été accordée aux pôles et aux filières de recrutement pour les Equipes de France, pour organiser, sous la houlette de Pascal GRESSANI en charge de ce dossier, un rassemblement qui a réuni 62 joueurs au mois de Juin à Morfondé.

10 d'entre eux ont été retenus en Equipe de France U16 sur ce début de saison, avec une double confrontation au Pays-de-Galles en Septembre, et en ce moment-même, le tournoi du Val-de-Marne.

Pour les catégories U13 Garçons et U15 Filles débouchant sur l'entrée dans les pôles de la Fédération, les concours ont été maintenus grâce à la dérogation.

A noter une particularité cette saison : le déplacement du pôle féminin, basé à l'INSEP, sur les installations de Clairefontaine, et l'abaissement de la catégorie de recrutement en U13, à l'identique des garçons. Ainsi, dès cette saison, l'ensemble des jeunes filles U13 (environ 1 500 sur l'Île-de-France) seront conviées à participer à ces opérations de détection qui devraient démarrer en Décembre, pour aboutir au nouveau pôle de préformation féminin à Clairefontaine.

Je termine cette présentation avec les Sections Sportives Scolaires. Elles sont au nombre de 82 et accueillent près de 3 000 jeunes dont 600 jeunes filles.

Elles leur proposent d'associer un cursus scolaire sécurisé, avec des normes d'entraînement élevées, en plus de celles du club bien entendu. Cela représente deux entraînements par semaine au Collège, et une ou deux séances dans le club.

La nouveauté réside dans le lancement du Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA), le premier en Île-de-France.

C'est une structure d'élite régionale, qui a donc un recrutement régional, permis par le fait que les deux établissements (Coubertin à Meaux, et Saint-Nicolas à Issy-les-Moulineaux) proposent de l'internat et en parallèle un cursus scolaire protégé de la Seconde à la Terminale, avec des normes d'entraînement à quatre séances par semaine.

Est adossée à ce PEFA la filière arbitrage, animée par la CDA de Seine-et-Marne sous la direction d'Éric POULAT et de Daniel CHABOT.

Merci.

[Applaudissements]

La parole est ensuite donnée à Eric POULAT, Conseiller Technique Régional en Arbitrage en vue de la présentation du bilan de l'activité arbitrale sur la saison passée.

Intervention d'Eric POULAT

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction,
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs franciliens,
Bonjour,

Comme l'a dit le Président tout à l'heure, nous sortons d'une année compliquée, d'une année difficile qui a laissé des séquelles dans monde de l'arbitrage.

Au travers du bilan d'activité, que vous avez découvert, vous constaterez que nous avons perdu pratiquement 20% de nos arbitres. C'est énorme. Cela représente près de 400 arbitres sur les 2 300 que nous avons auparavant.

Il y a des raisons à cela, bien évidemment ; les formations à l'arbitrage se sont arrêtées fin Octobre 2020, et il nous restait quelques 300 arbitres à valider sur la saison dernière. Je pense donc que nous avons un reliquat qu'il va nous falloir très rapidement combler pour retrouver nos effectifs.

Au sujet de la formation continue des arbitres, nous avons été pleinement coupés.

Je sais que les joueurs ont pu continuer à pratiquer, j'ai aperçu des rencontres parfois un peu « sauvages » sur les terrains de l'Île-de-France. Nos arbitres, malheureusement, n'ont pas pu être mis à contribution.

Nous avons donc eu une saison très difficile, complètement coupée de nos arbitres en activité. Il a donc fallu reconsidérer notre mission, revoir notre métier en mettant en place les formations à distance.

De ce fait, nous avons investi nos moyens sur la plateforme pédagogique qui est mise à notre disposition par la Ligue, avec la société Dartfish. C'est une plateforme qui nous permet de mettre en ligne différents supports (PDF, PowerPoint, vidéos, etc.) afin de faire travailler nos arbitres à distance.

Nous les avons donc maintenus sous pression, régulièrement, via différents exercices, des questionnaires sur les Lois du Jeu, des analyses vidéo qui étaient corrigées ultérieurement en visioconférence. Nous avons donc essayé de maintenir un niveau de motivation suffisant afin qu'ils puissent s'occuper durant cette saison de « transition ».

Nous avons également préparé nos candidats aux examens fédéraux – comme chaque année. Malheureusement, ces examens ont été annulés au mois de Juin.

Le deuxième pan – le plus important en votre présence, je crois – est la formation qui peut être prodiguée envers les clubs, notamment vos référents en arbitrage.

Depuis une dizaine d'années, le Statut de l'Arbitrage a été modifié. Les clubs ont été incités à nommer en leur sein un référent en arbitrage. Je pense que c'est un aspect qu'il faut développer. Ce référent est réellement la pierre angulaire qui vous permettra de recruter des arbitres.

Je suis profondément désolé lorsque j'entends parler parfois de « mercato d'arbitres », des gens qui se monnaient à hauteur de sommes considérables pour changer de club. Cela m'afflige, me dégoûte même, parce que c'est entièrement à l'encontre de l'éthique corporatiste.

Il vous faut bien cibler le référent en arbitrage que vous allez nommer. Il faut une personne qui maîtrise tous les rouages du club, qui est en relation permanente avec les éducateurs, qui participe aux entraînements et qui est capable de détecter une potentialité parmi vos joueurs, jeunes ou anciens.

Nous avons vraiment besoin d'avoir ce relais auprès des clubs. Je pense qu'une interface doit se mettre en place entre les Commissions d'Arbitrage et les clubs. Seul le référent arbitre peut assumer cette mission. Nous comptons sur tous les clubs franciliens pour trouver la personne idoine à même d'occuper cette fonction. Une formation leur sera proposée prochainement par les Commissions Départementales de l'Arbitrage.

Nous avons également un module pédagogique envers les dirigeants de club. Si vous souhaitez vous sensibiliser davantage aux Lois du Jeu, et avoir la capacité de diriger des matchs auprès de votre club, vous pouvez également suivre ces formations de dirigeants. Elles sont également prodiguées par les Commissions Départementales de l'Arbitrage.

Nous nous tenons également à votre disposition pour diverses actions de communication, telles que des soirées débats pour démystifier la fonction arbitrale.

Sollicitez-nous, nous sommes à votre entière disposition pour participer à ces moments d'échange en votre compagnie.

Le dernier volet, Ali MOUCER vient de parler, c'est la Section Sportive Filière Arbitrage.

Nous avons aujourd'hui quatre arbitres qui participent à la vie des différentes Sections Sportives. C'est balbutiant, embryonnaire, mais c'est un aspect qui doit être développé. Vous pouvez le faire auprès de vos jeunes arbitres, dans vos différents clubs.

A ceux qui voudraient embrasser cette carrière arbitrale, nous avons la possibilité – pour des élèves qui intègrent les classes de Seconde ou de Première – de bénéficier d'un quotidien au niveau de l'arbitrage. Les horaires sont aménagés (deux heures par jour), ce qui leur permet de s'expérimenter beaucoup plus vite que leurs collègues qui n'officient que les dimanches. Les élèves qui rentrent en Seconde ou en Première sont intégrés à la Section. Pour l'instant, nous avons une Section existante au Lycée Pierre-de-Coubertin (à Meaux) avec quatre élèves. Nous souhaitons, en ce début de saison, dupliquer cette Filière Arbitrage au Lycée Saint-Nicolas (à Issy-les-Moulineaux). Malheureusement, nous avons eu peu de candidatures. Nous espérons pouvoir démarrer cette Section l'année prochaine. Nous comptons donc sur vous pour transmettre les messages, et essayer d'avoir une entité plus conséquente au niveau de ces Sections Sportives Filière Arbitrage.

Je terminerai simplement en rappelant que cette intervention était au nom de la Commission Régionale de l'Arbitrage, et que Daniel CHABOT qui est également Conseiller Technique Régional en Arbitrage, s'occupe de tout le volet arbitrage Futsal, lequel volet est très conséquent au quotidien au niveau de notre Ligue.

Merci de votre écoute.

[Applaudissements]

Après avoir entendu les explications de Mme Sophie GERMAIN quant aux modalités du vote, l'Assemblée procède au vote de l'approbation du rapport moral de la saison 2020-2021.

. Vote n°2 : Approbation du rapport moral de la saison 2020-2021

Nombre de voix exprimées : 6 629 voix

Nombre de « POUR » : 6 389 voix (soit 96,38% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 240 voix (soit 3,62% des voix exprimées)

Le rapport moral de la saison 2020-2021 est approuvé.
--

Avant d'aborder les questions financières, des distinctions fédérales sont remises à des bénévoles des instances et des clubs, et à des clubs afin de les mettre à l'honneur :

Médaille d'Argent de la F.F.F.

- . M. Nordine TINE, membre de la Commission Régionale de Discipline et délégué de la Ligue*
- . M. José LOPES DE SOUSA, Président du SPORTING CLUB DE PARIS (quatre fois Champion de France de Futsal, six fois vainqueur de la Coupe de France de Futsal)*
- . M. Jean-Claude ORTUNO, Président de la Commission de Discipline et de la Commission des Terrains et Installations Sportives du District de la SEINE-SAINT-DENIS, et membre de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives*

Médaille Vermeil de la F.F.F.

- . M. Christophe LAQUERRIERE, membre de la Commission des Délégués de la LFP, Président de la Commission Régionale de Gestion de Formation des Délégués, et membre de la Commission Régionale d'Appel*
- . Mme Christine PEREIRA, Présidente du FC CONFLANS*
- . M. Raymond CARALP, membre de la Commission Régionale de Discipline*

Médaille d'Or de la F.F.F.

- . M. Daniel CAUCHIE, délégué et membre de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués*
- . M. Jean-Marc DENIS, Président de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives*

Plaquette de Bronze de la F.F.F.

- . M. Angélo SETTINI, membre de la Commission Régionale des Statuts et Règlements*
- . M. Yves LE BIVIC, membre de la Commission Régionale de l'Arbitrage, de la Commission Régionale de Discipline et de la Commission Régionale de Prévention, Médiation, Education*
- . M. Bernard DELORME, membre de la Commission Régionale de l'Arbitrage*

Plaquette anniversaire Club - Argent

- . US PONTIERRY*

Plaquette anniversaire Club - Or

- . FC BOURGET*

Label Club Méritant

- . CA PARIS 14*

V. QUESTIONS FINANCIERES

LE RAPPORT DE LA TRESORIERE SAISON 2020/2021

Intervention de Madame Valérie COLIN, Trésorière de la Ligue

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai la lourde charge de vous présenter le rapport de la Trésorière.

Les comptes clos au 30 Juin 2021 reflètent une saison particulière. Il est donc assez difficile d'en analyser le résultat du fait de :

(i) Les conséquences des aides versées par l'Etat à la Ligue ; nous avons en effet reçu des aides « Covid » et des aides URSSAF.

(ii) Les aides versées aux clubs.

Je vais d'abord m'attacher à vous présenter l'ensemble des reversements auxquels procède la Ligue dans le cadre de son rôle de « boîte aux lettres ». En effet, la totalité des produits que perçoit la Ligue ne lui est pas destinée : une partie est versée aux Districts, une autre va à la Fédération et une troisième part va à l'assureur licences, GENERALI.

La Fédération verse à la Ligue plusieurs types de subventions : des subventions de fonctionnement et des subventions sur objectifs dont une partie est versée aux Districts.

Ainsi, au titre de la saison 2020-2021, la Ligue a reversé aux Districts 393 693 € sur les subventions de fonctionnement et 462 000 € sur les subventions sur objectifs.

Par ailleurs, la Fédération octroie aux Ligues des aides à l'emploi pour des Cadres Techniques.

Cette année, la Ligue a choisi de faire bénéficier deux Districts d'une partie de ces aides, l'ESSONNE et le VAL-D'OISE. Cela leur a permis de créer deux postes de techniciens départementaux.

De même, une partie des produits sur les licences, sur les Droits à Changements de Club, sur les cotisations et sur les engagements est reversée aux Districts.

Sur la saison 2020-2021, ces reversements représentent :

- . 1 387 384 € sur les licences,
- . 475 793 € sur les Droits de Changement de Club,
- . 101 144 € sur les cotisations,
- . 63 323 € sur les engagements.

Une partie des produits sur licences, Droits de Changement de Club et cotisations a également été reversée à la Fédération, pour un montant total de 890 712 € au titre de cette saison 2020-2021.

En restant sur le sujet des reversements, à la suite de la régionalisation de la formation, l'IR2F (Institut Régional de Formation du Football) a récupéré la gestion et la coordination des formations (CFF1, CFF2, etc.), et celles des formations initiales à l'arbitrage. Une partie des produits de ces formations a également été reversée aux Districts, pour un montant total de 132 385 €.

Enfin, le produit de l'assurance licence est intégralement reversé à notre assureur GENERALI, soit un total de 485 310 € pour la saison 2020-2021

Pour mémoire, le coût de l'assurance est compris dans le prix de la licence, soit 2 € par licence.

Vous pouvez ainsi constater que la Ligue a reversé aux Districts, à la Fédération et à GENERALI 4 487 744 € pour la saison 2020-2021, sur un total de 10 237 451 € de produits d'exploitation, soit 44% de ces derniers. Mais la Ligue, pour son fonctionnement, n'en utilise que 5 749 707 €.

Concernant les versements aux clubs et les aides exceptionnelles Covid, dans le cadre du Fonds Covid créé l'année dernière, la Ligue est venue aider les clubs franciliens, à hauteur de 1 092 033 €, décomposés comme suit :

- . 514 442 € au titre du Fonds National de Solidarité, soit les 2 € par licence sur les effectifs 2019-2020,
- . 90 407 € au titre du versement de la part Ligue sur les Licences Dirigeants,
- . 206 876 € au titre du versement la part Ligue sur les cotisations,
- . 16 933 € au titre du versement des engagements dans les compétitions de la Ligue,
- . 173 375 € au titre du Fonds « PARIS SAINT-GERMAIN », soit 1 € par licencié pour les catégories allant de U6 à U19,
- . 90 000 € au titre du Fonds « CREDIT MUTUEL », soit 1 € par licencié du Football d'Animation.

La Ligue a donc versé 1 092 033 € d'aides aux clubs, auxquels s'ajoutent les 1 800 547 € de la Fédération et 257 221 € des Districts, dans le cadre du Fonds National de Solidarité (soit les 7 € par licencié pour la part de la Fédération et 1 € par licencié pour la part des Districts). Ce sont donc 3 149 801 € d'aides qui ont été versés aux clubs pour le compte de la saison 2020-2021.

Au regard de ces chiffres, il apparaît que les clubs ont bien été aidés, et j'espère que le Covid se terminera et que vous vous portez bien au niveau de vos clubs.

Merci de votre attention.

[Applaudissements]

La parole est ensuite donnée à M. Stéphane DELZAIVE pour une présentation détaillée des comptes clos le 30 juin 2021.

INTERVENTION DE M. STEPHANE DELZAIVE, EXPERT-COMPTABLE

Bonjour à tous,

Nous avons déjà fait un premier tour de vue sur la présentation des Comptes, nous allons à présent nous pencher dessus plus en détails.

Tout d'abord, au niveau du résultat, il y a deux masses : les produits et les charges.

Sur l'exercice 2020-2021, les produits augmentent de 17% (de 10 676 K€ à 12 492 K€). Les aides à l'emploi versées par la Fédération viennent expliquer cette hausse, ainsi que les hausses de subventions privées octroyées (régularisation des partenariats) et les aides gouvernementales spécifiques au Covid.

Les charges, elles, ont connu une hausse de 27% sur cet exercice (passant de 9 784 K€ à 12 439 K€) ; cette hausse s'explique notamment par les aides exceptionnelles versées aux clubs, mais aussi par la rétrocession des produits liés à l'activité.

Nous le verrons par la suite plus en détails, mais je vous précise déjà que les charges externes représentent 24% du total des produits, alors que les frais généraux sont relativement stables.

La masse salariale, pour sa part, est en baisse de 7,54% par rapport à l'exercice précédent ; les aides et les mesures d'exonération URSSAF se traduisent au niveau de ce poste. Le résultat s'établit à 53 K€ sur cet exercice contre 892 K€ l'année dernière.

Si on regarde le détail du résultat, nous pouvons noter un résultat d'exploitation de 107 K€ contre 711 K€ sur l'exercice précédent.

Ce résultat d'exploitation a plusieurs explications, les principales tenant aux hausses des amortissements et provisions (ce poste augmentant de 255 K€, soit 40% d'augmentation) et des charges reversées aux tiers (celles-ci augmentent de 590 K€, soit 13% d'augmentation). Une partie de l'évolution des amortissements est liée aux investissements à Morfondé, étant précisé que les provisions sur amortissements à Morfondé sont partiellement compensées au niveau du résultat exceptionnel (d'un montant de 180 K€) puisque dans celui-ci, on retrouve 176 K€ correspondant à l'amortissement des subventions reçues pour le Campus de Morfondé.

Sur le dernier poste – le résultat financier –, il est constitué des intérêts d'emprunt liés à l'acquisition de Morfondé qui se traduisent par la charge financière supportée par la Ligue.

Plus en détails, pour comprendre un peu mieux comment fonctionne la Ligue, on peut regarder à trois niveaux la présentation des Comptes :

- . La gestion du sportif (les compétitions et les actions de formation),
- . Les subventions,
- . La Vie de la Ligue.

Sur le niveau « gestion du sportif »

Nous constatons sur ce point que la quote-part qui reste à la Ligue est en diminution par rapport au dernier exercice, passant de 1 654 K€ à 899 K€, soit une baisse de 45%. Le Covid, particulièrement, a beaucoup impacté l'activité.

Il est intéressant de regarder dans la gestion des compétitions d'où viennent les produits.

Les droits à changement de club sont bien entendu en baisse (- 225 K€) tout comme les amendes et pénalités (- 197 K€).

Le poste le plus important reste celui des licences ; il est en baisse de 381 K€ pour s'établir à 4 929 K€. Bien sûr, la crise sanitaire et l'ensemble des mesures gouvernementales jouent en défaveur de ce poste licences.

En revanche, l'IR2F, en charge de l'offre globale de formation sur le territoire, a généré 716 K€ de produits, contre 459 K€ l'année dernière. Cette hausse tient à la finalisation de la régionalisation de la formation, ainsi que la reprise par l'IR2F de la gestion des modules de formation éducateurs et arbitres.

Le Fonds de Solidarité qui est un agrégat de plusieurs aides, s'élève à 2 058 K€. Parmi ces aides, il y a la part F.F.F. (1 800 K€) et la part District (257 K€) qui vous ont été présentées par la Trésorière dans le cadre des aides reversées.

Les aides exceptionnelles aux clubs se sont élevées à 1 092 K€ ; elles regroupent l'ensemble des aides versées exceptionnellement suite à « l'année Covid », telles qu'évoquées précédemment par la Trésorière.

Pour revenir sur les quotes-parts reversées aux Districts sur ce niveau « gestion du sportif » – elles s'élèvent à 2 090 K€ -, elles sont en baisse de 9,68% sur cet exercice.

L'achat du matériel est resté relativement maîtrisé et stable alors que les frais de stage constituent un poste plus particulier cette année, passant de 112 K€ à 176 K€. Il s'agit de tout ce qui est lié aux rassemblements techniques, à la détection et aux rassemblements inter-Ligues. Ces frais ont été pratiquement nuls cette année, mais le montant a tout de même augmenté car une nouvelle charge est apparue : les versements aux Districts d'une partie des produits reçus sur les inscriptions aux modules de formations éducateurs et arbitres qui représentent cette année près de 132 K€.

Sur le niveau « subventions »

Les subventions sont en hausse par rapport à l'exercice précédent, passant de 2 286 K€ à 2 769 K€. Cette augmentation est notamment liée à une régularisation, cumulée sur l'année précédente, des subventions d'aides à l'emploi versées par la Fédération et à l'ensemble des partenariats privés, qui se retrouvent sur cet exercice.

Les quotes-parts versées aux Districts sont également en hausse, de 887 K€ à 952 K€. Cela s'explique notamment aussi par le versement de la régularisation des aides de l'emploi dont la Ligue a fait bénéficier les Districts de l'ESSONNE et du VAL-D'OISE.

La quote-part de la Ligue sur cette partie « subventions » qui était de 1 399 K€ au terme de la saison 2019-2020, s'élève à 1 817 K€ à l'issue de l'exercice 2020-2021.

Au niveau des subventions reçues, nous pouvons examiner en détails les 2 769 K€ de cette année :

- . Les subventions fédérales ont, pour leur part, augmenté de 160 K€,
- . Les subventions ANS et Région Ile-de-France sont plutôt stables,
- . Les subventions privées, elles, sont en augmentation ; cette augmentation est pour partie liée à certaines subventions qui n'avaient pas été versées l'année précédente.
- . Les subventions « Aides au paiement Covid », exceptionnelles à cette année et liées à la crise sanitaire, représentent 96 K€.

Sur le niveau « Vie de la Ligue »

Ce niveau regroupe l'ensemble des autres produits et autres charges non affectés ainsi que les quotes-parts restantes générées par les deux secteurs précédents, et les charges relatives à Morfondé.

Les produits nets de versements s'élèvent cette année à 3 042 K€, pour 2 989 K€ de charges nettes, ce qui établit un résultat propre d'activité de 53 K€.

En traduisant ce détail dans les produits et dans les charges, nous nous apercevons que les produits directs représentent les produits de placements et de partenariats. Ceux-ci baissent de 184 K€. L'année passée, il y avait eu un ajustement d'une provision pour retraites qui avait un impact sur ce poste à hauteur de 160 K€.

Concernant la partie « quote-part des subventions », nous l'avons vue précédemment.

La masse salariale est de 971 K€ tandis que les frais généraux continuent de baisser – comme depuis 4 ans – pour s'établir cette année à 150 K€.

Le Domaine Campus de Morfondé – 1 371 K€ de charges – explique une partie des variations de charges. Il est compensé à hauteur de 170 K€ dans les subventions pour investissements. Cela est dû au fait que la Ligue a reçu des subventions amorties qui se traduisent dans le résultat de façon étalée au même rythme que les amortissements.

Passons à présent à la présentation du Compte de Résultat net des reversements incluant le Bénévolat. Depuis plusieurs années, nous sommes censés faire apparaître le Bénévolat et son importance. Cette année, il représente 406 K€. Il apparaît aussi bien comme un produit que comme une charge, puisqu'il ne s'agit pas d'une dépense en tant que telle, mais d'une aide réalisée. Le calcul se fait par la valorisation des heures de Bénévolat à un taux standard selon la catégorie de la personne. Cette année, le Bénévolat compte pour 12% des charges et produits de la structure. C'est donc un apport non-négligeable pour la Ligue, qu'il est important de souligner.

Maintenant que nous avons vu l'évolution du Compte de Résultat, nous pouvons nous pencher sur le Bilan. Pour rappel, l'Actif reflète le patrimoine que détient la Ligue et le Passif traduit ce qu'elle doit.

A l'Actif, nous pouvons relever que la trésorerie constitue 51% du patrimoine, alors que les actifs immobiliers le composent à hauteur de 37% et les créances à recouvrer pour 12% (en fonction de la date à laquelle est reçu l'argent, il y a un décalage de trésorerie).

La trésorerie est donc le poste le plus important de l'Actif, s'établissant à 8 900 K€ à la fin de l'exercice. Ce poste se compose pour 57% de placements sans risques, les 43% restants étant disponibles de façon immédiate.

L'actif immobilier, qui compte pour 6 300 K€, est bien sûr composé du Domaine de Morfondé (pour 95%) ainsi que du siège de la Ligue « Place de Valois », mais ce dernier – du fait des méthodes de comptabilisation – n'apparaît pas en termes de valorisation puisqu'en matière comptable, on résonne en termes de coût historique avec une base d'amortissements. En raison de la durée de détention, le siège n'a plus de valeur comptable en tant que telle, mais il garde bien sûr une valeur économique. Par mesure de prudence, nous ne la présentons pas dans l'Actif de la Ligue.

Le dernier poste – les créances – totalise 2 015 K€, dont 733 K€ de subventions restantes à encaisser. Il s'agit de décalage de trésorerie qui sera encaissée normalement sur l'exercice suivant.

Au niveau du Passif, les fonds propres s'établissent à 11 038 K€. Il s'agit, indirectement, de la richesse patrimoniale de la Ligue, nous reviendrons dessus ultérieurement.

Le deuxième poste à relever est celui des dettes financières, à hauteur de 1 811 K€, un montant donc relativement bas.

Deux postes du Passif sont plus en retrait mais restent intéressants à évoquer :

. Les dettes diverses, sur le même principe que les créances, traduisent tout ce qui est en cours de versements, c'est donc du transitoire. Elles comptent pour 2 535 K€.

. Le compte de régularisation, c'est-à-dire les avances reçues pour les clubs et qui sont en décalage, est valorisé à 358 K€.

Sur l'évolution des fonds propres – qui sont la différence entre l'Actif et le Passif, la richesse de la Ligue en quelque sorte –, nous voyons qu'elle se situe presque entièrement dans la trésorerie. Il n'y a donc pas d'endettement ni d'actifs autres que cette trésorerie.

Pour clore cette partie, il est important de regarder de plus près les flux de trésorerie : d'où ils viennent ? Quelle activité ils génèrent ?

Il est toujours important d'examiner ces flux en détails. Ils sont séparables en trois parties : celle générée par l'activité, celle générée par les opérations d'investissement et celle générée par les opérations de financement.

L'activité peut être vue comme la soustraction des charges aux produits, retraitée de tous les éléments calculés. C'est donc la trésorerie en tant que telle qui provient de l'activité, en tenant compte du Besoin en Fonds de Roulement (c'est-à-dire les décalages de trésorerie). Sur cette année, la Ligue a donc généré 852 K€ de flux de trésorerie par son activité.

Sur la partie « opérations d'investissement », des investissements ont été supportés par la trésorerie, à hauteur de 87 K€, notamment ceux liés au site de Morfondé.

Sur la partie « opérations de financement », les 253 K€ de flux de trésorerie déboursés sont en fait les remboursements d'emprunts.

Avec une vue d'ensemble, nous constatons donc une trésorerie d'ouverture de 8 385 K€ et une trésorerie de clôture de 8 896 K€, soit une augmentation de 511 K€ de trésorerie, comme vu précédemment.

Merci.

[Applaudissements]

La parole est ensuite donnée à M. Jean-Laurent BRACIEUX, Commissaire aux Comptes de la Ligue pour une présentation de ses rapports.

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Intervention de M. Jean-Laurent BRACIEUX, Commissaire aux comptes

Bonjour à toutes et tous,

Je suis heureux d'être avec vous ce matin après cette Assemblée qui s'était tenue l'année dernière en visioconférence.

Quelques mots sur ma mission. Comme vous le savez, mon rôle principal est de vérifier les Comptes tels qu'ils vous sont présentés ce jour et de m'assurer qu'il n'y a pas d'anomalies significatives. L'autre partie de ma mission consiste à réaliser plusieurs vérifications à caractère juridique, notamment vous présenter mon rapport spécial sur les conventions qu'il peut y avoir entre l'Association et des membres du Comité Directeur ou le Président.

Sans rentrer dans les détails des Comptes – je pense que vous avez été suffisamment informés de l'évolution de la situation de la Ligue pour cette année –, je voudrais « récupérer » un terme souvent utilisé cette année : la résilience. Je pense à cette capacité dont la Ligue et vous avez globalement su faire preuve, cette capacité à supporter la crise qui n'était pas forcément facile à appréhender et à gérer. Je voudrais, à ce titre, souligner que malgré cette crise, et compte-tenu des efforts consentis, nous dégageons finalement un résultat globalement équilibré. Nous nous situons dans un équilibre général qu'il est important de souligner. De même, il est important de souligner la capacité qu'a eu la Ligue à continuer d'accompagner les Districts et les Clubs. Je pense qu'il faut s'en féliciter.

Au niveau du Rapport Général, je n'ai pas de remarque spécifique à faire sur les Comptes. Les Comptes – tels qu'ils vous ont été présentés aujourd'hui – sont réguliers et sincères, et, au regard du référentiel comptable français, ne posent aucun problème particulier.

Je me permets une petite remarque tout de même ; il y a eu cette année une légère nouveauté puisqu'il y a eu un nouveau Règlement Comptable qui touche toutes les Associations, donc vous aussi en tant que Districts ou Clubs. Cette nouvelle réglementation comptable n'a pas entraîné de modifications significatives au niveau des chiffres mais, si vous avez regardé en détails mon Rapport, des informations complémentaires vous sont données.

Je me suis donc assuré qu'il n'y avait pas de problèmes liés à ce nouveau Règlement. Voilà pour les Comptes.

Sur le volet juridique, donc au niveau du Rapport Spécial, il n'y a pas de nouvelle convention. Il y a toujours cette ancienne convention qui concerne la rémunération de certains membres du Comité Directeur, conformément aux dispositions des articles L. 261-7.1.d et L. 242 C du Code Général des Impôts. Le montant des rémunérations qui ont été attribuées en vertu de ces textes s'élèvent à 110 222,77 €, charges sociales comprises.

Il n'y a donc pas eu de nouvelle convention mise en place cette année, une nouvelle sera mise en place l'année prochaine.

Je ne vais pas trop rentrer dans les détails, vous avez déjà été abreuvés de chiffres mais si vous avez des questions à poser, je suis votre entière disposition.

[Applaudissements]

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée procède aux différents votes relatifs à l'approbation des Comptes clos le 30 juin 2021.

. **Vote n°3** : Approbation du rapport financier, du Bilan et du Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2021

Nombre de voix exprimées : 6 144 voix

Nombre de « POUR » : 5 657 voix (soit 92,07% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 487 voix (soit 7,93% des voix exprimées)

Le rapport financier, le Bilan et le Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2021 sont approuvés.

. **Vote n°4** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021, soit 53 117 €, au poste « Report à nouveau ».

Nombre de voix exprimées : 6 182 voix

Nombre de « POUR » : 6 004 voix (soit 97,12% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 178 voix (soit 2,88% des voix exprimées)

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021, soit 53 117 €, est affecté au poste « Report à nouveau ».

La parole est ensuite donnée à M. Stéphane DELZAIVE pour la présentation des Budgets Prévisionnels 2021-2022 réactualisé et 2022-2023.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022 REACTUALISE

Afin de tenir compte des évolutions de la saison passée et de nouveaux éléments impactant l'activité de la Ligue, il a été nécessaire de revoir le Budget prévisionnel 2021-2022 qui avait été présenté et adopté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 05 Janvier 2021.

Intervention de M. Stéphane DELZAIVE, expert-comptable

Tout d'abord, sur le budget de cette année 2020-2021, vous avez donc les chiffres réalisés : 53 K€ de résultat net pour 10 237 K€ de produits d'exploitation.

Pour le budget 2021-2022, sur la base d'une projection prudente comme chaque année, nous budgétisons 10 770 K€ de produits, un résultat d'exploitation à hauteur de 286 K€ et un résultat net de 440 K€.

Dans le détail de ce budget, les subventions d'exploitation devraient continuer d'augmenter cette année, notamment en raison d'aides au paiement sur les charges sociales que nous devrions obtenir en fin d'exercice. Nous avons également des produits de l'activité de l'IR2F qui devraient pouvoir maintenir leur croissance, et ce, suite au BMF en apprentissage que la Ligue n'organisait pas les saisons précédentes et qui va être mis en place sur cet exercice. Un troisième poste important devrait faire évoluer positivement les produits : il s'agit des produits sur les compétitions nationales. Ils ont été budgétés selon une projection prudente du reversement d'une partie des recettes de deux matchs du PSG, conformément à un protocole financier qui avait été passé entre la Fédération et la Ligue.

Concernant les charges sur ce budget, commençons par les charges reversées aux tiers (Fédération et Districts). Celles-ci passent de 5 002 K€ sur le réalisé 2020-2021 à 4 172 K€ sur le budget 2021-2022. Cette diminution s'explique en partie par la disparition des aides versées aux clubs dans le cadre du Fonds National de Solidarité.

Les charges de personnel, pour leur part, ont connu une hausse, de 2 586 K€ à 3 180 K€ sur cet exercice. Les exonérations Covid seront moindres, ce qui explique l'augmentation de ce dernier poste.

Les frais généraux, eux, devraient augmenter, passant de 1 866 K€ à 2 383 K€. Ils contiennent deux postes essentiels de ce budget :

. Les frais de stage ; leur augmentation devrait s'expliquer notamment par la reprise - que nous espérons sans difficultés - des rassemblements avec les opérations de détection, et les versements aux Districts sur la formation,

. Les frais de déplacement ; ils avaient fortement diminué en raison de « l'année Covid » et devraient repartir sur des standards d'activité normale et donc connaître une hausse suivant une activité plus normale.

Le poste des amortissements est plus facile à projeter puisqu'il est lié aux amortissements et aux investissements. Ce poste est compensé avec le résultat exceptionnel, à hauteur de 171 K€ - puisque nous amortirons les subventions reçues de façon identique et proportionnée aux amortissements liés notamment à Morfondé.

Nous aboutissons donc à un résultat net budgété pour 2021-2022 de 440 K€.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Aucune Assemblée n'étant, à ce jour, programmée d'ici le 1er Juillet 2022, il est nécessaire que la présente Assemblée se prononce sur le Budget prévisionnel 2022-2023 et ce, afin qu'il soit adopté avant le début de l'exercice concerné. S'agissant d'une projection sur la base d'éléments inconnus à ce jour, une actualisation de ce Budget prévisionnel 2022-2023 devra vraisemblablement être effectuée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

Intervention de M. Stéphane DELZAIVE, expert-comptable

Abordons maintenant le budget 2022-2023.

Cet exercice peut sembler loin, mais nous pouvons essayer de nous projeter. Nous avons réajusté par une augmentation de 2% de l'ensemble de l'activité en retirant toute activité ou produits liés au Covid, ce qui nous amène à un résultat budgété de 185 K€, notamment en raison de la disparition attendue de toutes les aides Covid.

L'Assemblée procède ensuite aux votes de ces Budgets Prévisionnels.

. **Vote n°5** : Approbation du budget prévisionnel 2021-2022 réactualisé

Nombre de voix exprimées : 6 094 voix

Nombre de « POUR » : 5 774 voix (soit 94,75% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 320 voix (soit 5,25% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2021-2022 réactualisé est approuvé.

. **Vote n°6** : Approbation du budget prévisionnel 2022-2023

Nombre de voix exprimées : 6 088 voix

Nombre de « POUR » : 5 606 voix (soit 92,08% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 482 voix (soit 7,92% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2022-2023 est approuvé.

VII. PRESENTATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE

La parole est ensuite donnée à Joëlle MONLOUIS, Vice-présidente et Olivier BIRON, Directeur Général Adjoint pour la présentation des modifications statutaires.

[Joëlle MONLOUIS]

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie que l'on puisse se retrouver tous ensemble après ces longs mois à cause de la crise Covid, qui nous ont marqué mais aussi durablement éloigné.

Avec Olivier BIRON, nous allons vous présenter les modifications statutaires dont nous connaissons l'importance qu'elles ont à vos yeux. Nous tâcherons donc d'être brefs mais néanmoins précis sur cette partie.

[Olivier BIRON]

Bonjour à toutes et à tous,

Nous allons effectivement nous attacher à être assez précis tout en étant concis.

Avant d'effectuer cette présentation, je me permets un rappel en matière de règles de fonctionnement, pour que vous compreniez bien la raison pour laquelle des modifications statutaires relèvent de l'Assemblée Générale Ordinaire alors qu'elles relèvent habituellement – vous le connaissez dans vos Associations – d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous le rappelons très régulièrement : la Ligue est un organe déconcentré de la Fédération Française de Football. A ce titre, elle doit respecter les règlements internes édictés par la Fédération. Parmi ceux-ci, se trouvent les Statuts-types des Ligues Régionales, ainsi que ceux des Districts.

Les Statuts-types des Ligues disposent notamment dans leur préambule que les Statuts des Ligues Régionales doivent obligatoirement comporter les dispositions prévues dans ces statuts-types des Ligues Régionales. La conséquence de cette règle est que les modifications aux Statuts de la Ligue qui résultent de modifications votées par l'Assemblée Fédérale, s'imposent à la Ligue. Dans ce cas de figure, il convient de ne réaliser qu'une présentation des modifications statutaires à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous proposerons néanmoins à l'issue de cette présentation un vote de principe, mais même si vous vous y opposez, cette modification s'impose à la Ligue et sera inscrite dans ses Statuts après cette présentation.

Démarrons donc avec cette modification adoptée par l'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021.

[Joëlle MONLOUIS]

Comme vous le savez, à la suite de la crise sanitaire, des mesures dérogatoires exceptionnelles ont dû être mises en place pour assurer la continuité de fonctionnement des Associations. Cela concerne aussi bien des reports de délais que des dispositions particulières pour permettre aux Associations de se réunir, notamment lors d'Assemblées Générales.

C'est pour cette raison que la Fédération a décidé de modifier les Statuts-types des Ligues Régionales en ajoutant la possibilité de pouvoir tenir une AG à distance.

La modification envisagée est donc une mise en conformité de l'article 14 des Statuts ; il s'agit de prévoir que l'Assemblée Générale puisse se tenir soit en présence physique des membres, soit à distance, de manière dématérialisée avec dans ce dernier cas, la mise en place d'un système de vote en ligne.

[Olivier BIRON]

Comme évoqué en préambule, nous allons procéder à un vote « de principe » de cette modification.

. **Vote n°7** : Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales – Organisation d'une Assemblée Générale dématérialisée

Nombre de voix exprimées : 6 001 voix

Nombre de « POUR » : 5 758 voix (soit 95,95% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 243 voix (soit 4,05% des voix exprimées)

<p>La mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales (Organisation d'une Assemblée Générale dématérialisée) est approuvée.</p>
--

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

[Olivier BIRON]

Des modifications statutaires relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont inscrites à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général vous a donné, en début d'Assemblée, les éléments de quorum ; celui-ci a très légèrement évolué puisque nous comptons à présent 343 clubs représentant 6 745 voix. Pour autant, ce n'est pas suffisant pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer de manière extraordinaire, puisque dans cette configuration, le quorum est de la moitié plus un au moins des membres, représentant au moins la moitié plus une des voix, soit dans le cas présent, 494 clubs représentant 6 017 voix. Il nous manque donc le quorum relatif au nombre de clubs.

Nous allons tout de même vous présenter les deux modifications qui étaient inscrites à l'ordre du jour.

La première modification touche aux Statuts-types des Ligues Régionales que j'évoquais. Ces Statuts-types ont des dispositions obligatoires pour la Ligue. Pour autant, dans certains cas, la Ligue a la possibilité de choisir parmi plusieurs options. C'est notamment l'objet de cette première modification.

[Joëlle MONLOUIS]

En écho à cette liberté statutaire évoquée par Olivier BIRON, la Fédération permet, lors d'une AG dématérialisée, d'opter soit pour l'interdiction de donner pouvoir à un autre club, soit pour la possibilité qu'un délégué représente un autre club en plus du sien.

Le Comité Directeur de la Ligue propose de retenir qu'un délégué puisse représenter un autre club en plus du sien lors d'une AG dématérialisée. C'est-là l'objet de la modification proposée à l'article 14.

La dernière modification permettait d'apporter une précision concernant la répartition des compétences entre l'Assemblée Générale d'une part, et le Comité Directeur d'autre part, en matière d'adoption et de modifications des textes.

La nouvelle rédaction de l'article 18 stipule qu'en plus des Statuts, l'Assemblée Générale serait compétente pour l'adoption et les modifications au Règlement Intérieur. Les autres textes, relevant de la compétence du Comité Directeur, restent inchangés.

[Applaudissements]

[Sophie GERMAIN]

Nous vous présenterons de nouveau ces modifications lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire dématérialisée puisque nous en avons désormais la possibilité.

Conformément aux Statuts, nous sommes tenus par un délai minimum de 15 jours avant de vous envoyer une nouvelle convocation. Passé ce délai, nous vous enverrons un mail pour vous informer de cette nouvelle Assemblée Générale, qui se tiendra donc de manière dématérialisée, avec un vote électronique. Grâce à ce vote, vous pourrez vous exprimer sur les dernières modifications qui vous ont été présentées et proposées, étant précisé qu'il n'y aura plus de quorum à respecter puisqu'il s'agit d'une deuxième convocation.

Le Président précise par ailleurs que le système de vote électronique sera ouvert durant plusieurs jours afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La parole est ensuite donnée à Michaël MAURY, Directeur Général Adjoint pour la présentation de l'évolution du Championnat Régional U15.

VIII. INFORMATION SUR L'EVOLUTION DU CHAMPIONNAT REGIONAL U15

[Michaël MAURY]

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Je vais vous présenter l'évolution qui va être donnée au Championnat Régional U15. Il ne s'agit pas d'une révolution, mais d'une évolution qui répond à une logique de bon sens et qui va surtout dans l'intérêt des clubs puisque tous les clubs pourront participer à ce Championnat.

Je rappelle tout d'abord le contexte.

Ce Championnat a été créé en 2009-2010 à la suite de la suppression du Championnat Fédéral U14 ; il s'agissait d'un Championnat organisé par la Fédération auxquels de nombreux clubs franciliens participaient. La Ligue a alors souhaité conserver une pratique « Elite » pour ces clubs, dans cette catégorie. Au moment de sa création, ce Championnat concernait les U14, nous sommes ensuite passés aux U15.

La création de ce Championnat était également une réponse à une demande de la DTN, qui souhaitait que les Ligues organisent des Championnats par catégorie d'âge.

Nous constatons que, chaque saison, de plus en plus de clubs souhaitent participer à ce Championnat Régional U15, mais des conditions particulières existent pour y participer. Tous

les clubs postulant ne peuvent pas l'intégrer. Nous proposons de rendre possible la participation de tous les clubs qui le souhaitent.

Il s'agit actuellement d'un Championnat à un seul niveau, sans division. Il contient deux poules de 10 équipes chacune. Cette saison, nous avons 12 équipes par poule par suite des deux dernières saisons qui n'ont pas pu aller à leur terme.

L'accès à ce Championnat se fait selon un calcul qui tient compte des classements pour les clubs en U14, U16 et U18. Nous obtenons ainsi un total de points par club et les clubs obtenant le plus grand nombre de points participent au Championnat Régional U15. Il s'agit là de la structure actuelle. Nous mettons fin à ce fonctionnement.

La nouvelle structure, que nous allons vous présenter, se veut beaucoup plus simple et doit permettre la participation de tous les clubs. Pour cela, nous allons créer un Championnat avec deux divisions, une R1 et une R2, à l'instar du changement qui va être opéré – à partir de la saison prochaine – sur le Championnat Régional U17.

Ce nouveau mode de fonctionnement vise à répondre à une demande croissante des clubs et à élargir l'offre de pratiques proposée par la Ligue.

Comme dans chaque projet de réforme, il y aura une saison de transition. Il s'agira dans ce cas de la saison 2022-2023. Nous repartirons donc la saison prochaine (2022-2023) avec la même structure – deux poules de 10 équipes sur un seul niveau – et cette saison de transition permettra de créer les divisions en 2023-2024.

Les équipes classées aux cinq premières places de chaque poule intégreront la division R1, les 10 autres équipes intégrant la division R2.

Dans une projection à 30 équipes, le Championnat sera donc composé d'une division R1 avec 10 équipes dans une poule unique, et d'une division R2 avec 20 équipes réparties en deux poules de 10 chacune.

Si nous comptons davantage d'équipes, nous augmenterons le nombre d'équipes en R2.

Nous sommes convaincus qu'il y aura beaucoup d'équipes dans ce Championnat, nous vous incitons à vous y inscrire.

On retrouve ensuite un système de montées/descentes comme dans un Championnat classique : l'équipe en tête de chaque poule est promue en R1, les équipes classées neuvième et dixième en R1 sont reléguées. Nous pouvons même imaginer, en cas de large succès de ce Championnat, ajouter des divisions supplémentaires à l'avenir.

Il est à noter que cette création de Championnat Régional U15 permettra aux clubs de satisfaire à l'obligation d'engagement d'équipes de jeunes. Ils auront donc une nouvelle possibilité de répondre à l'obligation d'avoir trois équipes de jeunes. Je rappelle que la Ligue organise actuellement des Championnats U14, U15, U16, U17, U18, ainsi qu'un Championnat U20 depuis deux saisons. Il y a donc une large offre de pratiques proposée aux clubs sur les catégories de jeunes.

[Applaudissements]

[Le Président]

Il y a eu une grosse réflexion de la part de notre équipe technique. Cette idée a été présentée au Comité Directeur, aux Présidents de Districts ainsi qu'au Collège des Présidents de clubs. Nous nous offrons donc une nouvelle option, et nous offrons par la même une nouvelle compétition à nos clubs.

Si cette compétition rencontrait le succès espéré – ce dont je suis convaincu –, il y aura une forme de décentralisation dans les Districts, avec des compétitions départementales pour la catégorie U15, pourvu qu'il y ait suffisamment d'équipes.

C'est toujours la même logique : nous commençons au niveau de la Ligue, nous animons la nouvelle compétition – comme pour les filles – puis nous descendons au niveau départemental. Plus il y aura de nouvelles équipes, mieux ça sera. En effet, cela permettra de consolider cette compétition de U15, qui me paraît éminemment importante dans le développement du jeune joueur, notamment en termes de performance – il s'agit ici de la « bonne performance » –, puisque cette catégorie U15 flirte avec les centres de formation.

IX. ELECTION DES DELEGUES DE CLUBS – DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A. SAISON 2021-2022

[Sophie GERMAIN]

Nous arrivons à présent à l'élection des délégués de clubs à la délégation de la Ligue aux Assemblées Générales de la Fédération et de la L.F.A. pour la saison 2021-2022.

Pour mémoire, l'Assemblée Fédérale réunit des grands électeurs. Ainsi, chaque Ligue a une délégation composée du Président de Ligue, des Présidents des Districts, du Président Délégué de Ligue, du représentant des Clubs Nationaux, du représentant du Football Diversifié (uniquement pour l'AG de la L.F.A.) ainsi que d'un délégué par tranche de 50 000 licences.

Jusqu'à présent, notre Ligue comptait cinq délégués mais la perte de licenciés liée à la pandémie nous en a fait perdre un pour la saison 2021-2022.

Nous avons eu quatre candidatures – pour le binôme titulaire/suppléant – pour occuper ces quatre sièges :

- . Ahmed BOUAJAJ et Jamal SOUADJI ;
- . Philippe COUCHOUX et Daniel VOISIN ;
- . Joëlle MONLOUIS et Christine PEREIRA ;
- . Rosan ROYAN et Paul MERT.

Après avoir effectué un vote test, l'Assemblée procède à l'élection des membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées de la F.F.F. de la L.F.A. au titre des délégués de club.

. **Vote n°8** : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saison 2021-2022 - 1er tour

Au titre de délégués de clubs (élection de 4 candidats)

Nombre de voix exprimées : 5 823

Nombre de voix recueillies par :

- . Titulaire : BOUAJAJ Ahmed – Suppléant : SOUADJI Jamal : 5 184 (soit 89,03% des voix exprimées)
- . Titulaire : COUCHOUX Philippe – Suppléant : VOISIN Daniel : 4 019 (soit 69,02% des voix exprimées)
- . Titulaire : MONLOUIS Joëlle – Suppléante : PEREIRA Christine : 3 934 (soit 67,56% des voix exprimées)
- . Titulaire : ROYAN Rosan – Suppléant : MERT Paul : 3 712 (soit 63,75% des voix exprimées)

Sont élus à l'issue du 1^{er} tour de scrutin :
· **BOUAJAJ Ahmed (titulaire) et SOUADJI Jamal (suppléant),**
· **COUCHOUX Philippe (titulaire) et VOISIN Daniel (suppléant),**
· **MONLOUIS Joëlle (titulaire) et PEREIRA Christine (suppléante),**
· **ROYAN Rosan (titulaire) et MERT Paul (suppléant).**

X. QUESTIONS DIVERSES

Question écrite d'un club

CS PORTUGAIS D'ANTONY (532 444)

En l'absence du Président du club ou de son représentant, le Secrétaire Général donne lecture à l'Assemblée de la lettre du CS PORTUGAIS D'ANTONY au terme de laquelle il propose d'aborder la question suivante :

« Ne serait-il pas envisageable que la Ligue reprenne la totalité de l'organisation du CDM et, dans cette démarche, mette en place un groupe de travail, en collaboration avec les districts, afin d'évaluer les différentes possibilités pour rendre la catégorie plus pérenne dans un proche avenir ? ».

Après avoir rappelé que la Ligue ne pouvait pas assumer toutes les compétitions et retirer ce qui permet aux Districts, entre autres, d'exister et de continuer à vivre cette proximité, le Président donne la parole à Michaël MAURY pour une réponse détaillée.

[Michaël MAURY]

Le CDM est un Championnat qui existe aussi bien au niveau régional qu'au niveau départemental.

Je tiens à préciser que c'est une exception en France. Dans les autres Ligues, lorsqu'un championnat est organisé le dimanche matin, il l'est uniquement à l'échelle départementale. Il en va de même pour les Championnats des Vétérans.

Je rappelle qu'au niveau de la Ligue, nous comptons 84 équipes, contre environ 150 dans les Districts.

C'est un Championnat du dimanche matin donc les groupes au niveau régional sont composés selon un critère géographique ; il arrive même que certains groupes de R3 soient composés exclusivement de clubs issus d'un même District.

Nous nous sommes posé la question au sein de la Ligue d'une réforme de ce Championnat puisque si l'on constate une faible diminution du nombre d'équipes au niveau régional, certains Districts ont pu avoir du mal à constituer une division.

Cependant, il faut peut-être aborder le problème sous un angle différent en se posant la question suivante : est-ce qu'il s'agit plutôt d'une pratique de proximité ? En effet, le dimanche matin, il n'est pas aisé de traverser toute l'Île-de-France ; est-ce une solution adaptée pour les joueurs que de devoir se lever très tôt pour jouer le dimanche matin ? Si nous organisons un Championnat uniquement au niveau régional, quel serait l'intérêt de le faire avec des groupes uniquement départementaux ?

Ce sont l'ensemble de ces éléments que nous devons prendre en compte dans notre réflexion. Dans tous les cas, la Ligue et son Comité Directeur vont étudier la question pour essayer de répondre au mieux à la problématique posée.

XI. CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE

Mot de clôture du Président

Je voulais simplement vous remercier de votre patience et de votre participation.

Je salue également nos Cadres Techniques, que vous connaissez dans vos départements, présents à cette Assemblée Générale.

Je remercie particulièrement ceux qui ont contribué à la tenue de cette Assemblée Générale, qu'ils viennent des Districts ou de la Ligue.

Je remercie Olivier BIRON et Michaël MAURY, les Directeurs Généraux Adjoints qui sont régulièrement en contact avec les clubs.

Je salue aussi Fatima ANDRADE, du service comptabilité, et Ludovic EOUZAN, du service licences, avec qui vous êtes en contacts réguliers et qui sont des collaborateurs très actifs. Ce sont ceux que vous connaissez le mieux et que vous contactez le plus souvent. J'ai donc une pensée pour eux et je les remercie de leur collaboration, notamment dans le cadre de ce rapport d'activité.

Nous travaillons beaucoup actuellement pour proposer et vous présenter des nouveautés sur cette mandature, toujours en consultation avec les Districts et les Clubs. Nous continuerons dans ce sens. Ce qui change, c'est bien entendu notre participation au niveau fédéral. Celle-ci nous permet de contribuer, en tant que région Île-de-France, à l'ensemble du football français.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison.

[Applaudissements]